



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 24 février 2021, 17h00
Visioconférence Teams

Objet : Conseil d'établissement



PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

*Marie-Josée Lalonde, parent
Dominique Coulombe, parent
Karine Darveau, parent
Caroline Houlé, parent
Myriam Jodoin, technicienne du service de garde
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Ariane Thibault, enseignante*

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Gabriel Duquette, directeur

PUBLIC

Aucun public

1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Karine Darveau et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Karine Darveau.

Il est proposé par François Lake-Héon et résolu : QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un sujet divers : Grande course.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 20 janvier 2021

Il est proposé par Caroline Houlé et résolu : QUE le procès-verbal de la séance du 20 janvier soit adopté avec la correction de deux numéros de résolution CÉ #20-01-2021-01 et CÉ #20-01-2021-05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ #24-02-2021-01

CÉ #24-02-2021-02

CÉ #24-02-2021-05

1.4 Suivis de la rencontre du 20 janvier 2021

3.1 Grille-matières (Approbation)

Lors de la séance du Conseil d'établissement du 20 janvier dernier, nous avons approuvé la grille-matières. Cependant, le vendredi 22 janvier, nous avons reçu des précisions concernant la mesure 15026 (Ajout d'enseignants-spécialistes au préscolaire). Un amendement ne nous permet plus de choisir l'anglais. Les enseignantes du préscolaire ont analysé les besoins des élèves et souhaitent offrir, comme l'année scolaire 2020-2021, 30 minutes d'anglais et 30 minutes de musique. Pour y arriver, nous devons apporter une modification à la grille-matières. Il y aura donc 30 minutes d'anglais (grille-matières) et 30 minutes de musique (mesure 15026).

Il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu : QUE la grille-matières soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2. Parole au public

Aucun public

3. Adoption et approbation

3.1 Mesures protégées - Année scolaire 2020-2021 (Adoption)

L'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2020-2021 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation.

Gabriel Duquette, le directeur de l'école, a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En raison des circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2020-2021 ne porte que sur les mesures protégées suivantes :

- *Aide alimentaire (15012);*
- *Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);*
- *Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);*
- *Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);*
- *Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (15055);*
- *Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);*
- *Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);*

- *Sorties scolaires en milieu culturel (15186);*
- *Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200);*
- *Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313).*

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

Il est proposé par Marie-France Roy et résolu : QUE le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ #24-02-2021-03

3.2 Critères de sélection de la direction (Adoption)

La Loi sur l'instruction publique prévoit à son article 79 que le Conseil d'établissement est consulté au sujet des critères de sélection que le centre de services scolaire utilise pour nommer le directeur ou la directrice de l'école.

À cette fin, le directeur général du centre de service a fait parvenir à la présidente du Conseil d'établissement une lettre et un formulaire à remplir à ce sujet (Forms).

Il est proposé par Marie-Josée Lalonde que la séance se poursuive à huis clos. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les échanges sur ce point se tiennent à huis clos.

Il est proposé par Marie-Josée Lalonde que la séance redevienne publique. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu : D'APPROUVER le formulaire tel que rempli. DE MANDATER la présidente, pour remplir le formulaire Forms (acheminé au directeur général du centre de services scolaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ #24-02-2021-04

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Covid-19

Depuis notre dernière séance, il n'y a pas eu de nouveau cas déclaré. Nous poursuivons les actions et les mesures afin de réduire au maximum la transmission du virus. Des précisions sont à venir concernant le port du masque de procédure par tous les élèves du primaire au retour de la Semaine de relâche (sauf pour les élèves du préscolaire).

4.2 Tutorat

Gabriel Duquette explique que le tutorat se déploie progressivement. Les élèves ont été identifiés et le pairage a commencé. Nous utilisons une console créée par le Service des

ressources informatiques, en partenariat avec le Service des ressources humaines, le Secrétariat général et le Service des ressources financières.

Il faut savoir que ce ne sera pas tous les élèves identifiés qui pourront bénéficier du service de tutorat. En effet, les ressources humaines et financières sont limitées. Nous sommes dans l'obligation de prioriser certains élèves.

4.3 Persévérance scolaire

Gabriel Duquette nomme le nom des élèves identifiés afin de recevoir le prix de la persévérance : Préscolaire : Liana Côté (Luce), Vincent Laroche (Caroline), 1^{er} cycle : Danaé Paquin (Marilou), Jonathan Lanthier (Amélie), 2^e cycle : Alexis Lussier (Stéphanie), Rosalie Beaulieu (Charles), 3^e cycle : Julie-Anne Joyal (Ariane), Samuel Brasseur (Ariane).

Cette année, la remise des prix se fera en visioconférence. Les parents seront également invités à être des nôtres. Les élèves du 3^e cycle seront photographiés avec leur enseignant(e) et un montage photo sera réalisé par la Ville de Sainte-Julie.

Un prix spécial sera remis à Laurence Alain (Ariane) pour l'ensemble de ses engagements et contributions.

4.4 Sondage service de garde (service bonifié)

Un sondage est à prévoir afin d'évaluer la volonté des parents à se doter d'un service des dîneurs bonifié. La politique relative aux services aux dîneurs a été modifiée dans le but d'uniformiser le service bonifié pour l'ensemble du CSSP. Des changements sont donc à prévoir (ex. : surveillante au lieu d'éducatrice), ratio d'une surveillante pour 24 à 26 élèves. Les tarifs seront également uniformisés.

5. Parole à la direction

La Semaine du personnel se poursuit. Au cours de la semaine, de petites douceurs sont offertes. Il s'agit d'un moment privilégié pour remercier l'ensemble du personnel et faire preuve de reconnaissance. Gabriel Duquette souligne le travail de l'ensemble de l'équipe.

Il souhaite également une excellente semaine de relâche à l'ensemble des membres. Profitez de ce moment pour vous reposer et faire le plein d'énergie.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin revient sur le succès de la journée pédagogique du 15 janvier dernier. La tempête de neige du 16 février a causé la fermeture des services de garde. Myriam Jodoin remercie la direction pour les petites douceurs offertes durant la Semaine du personnel.

7. Parole aux enseignants

Marie-France Roy indique qu'il est plaisant de jouer à l'extérieur avec la belle neige. Les élèves sont heureux et les différents groupes en profitent. François Lake-Héon indique que la Semaine de relâche fera du bien à tous. Il est possible de sentir une certaine fatigue chez nos élèves. Cette pause sera la bienvenue.

8. Parole aux parents

9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP

Plusieurs sujets ont été abordés lors des deux dernières séances du Comité de parents du CSSP. Notamment, des échanges sur les mesures sanitaires en place dans les écoles, le climat dans certains Conseils d'établissement, le rappel de l'importance de suivre la formation pour les membres des Conseils d'établissement.

CÉ #24-02-2021-06

10. Sujets divers

10.1 Grande course

Caroline Daunais-D'Amours souhaite organiser une grande course au printemps pour tous nos élèves. Il s'agit d'un événement vécu les années dernières. Nous avons convenu de poursuivre la discussion lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement. Les parents sont enthousiastes face à l'événement. Cependant, sans effectuer de campagne de financement.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu : QUE la séance soit levée à 18h30.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

(signature)

Marie-Josée Lalonde, présidente

(signature)

Gabriel Duquette, directeur